



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### développement durable

#### Question au Gouvernement n° 4018

#### Texte de la question

##### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Chanteguet, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Paul Chanteguet. Monsieur le Premier ministre, dans le domaine de l'environnement comme dans beaucoup d'autres - dont ceux de l'emploi, du pouvoir d'achat, ou encore de la lutte contre les excès de la finance internationale -, le Président de la République est en situation de faillite. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Un Président qui avait tout promis, mais qui n'aura rien tenu. N'annonçait-il pas, en octobre 2007, au soir du Grenelle, un New Deal écologique et un plan Marshall pour l'environnement ? Et n'hésitait-il pas à expliquer qu'assimiler la politique écologique à un retour en arrière était " une imposture " ?

Depuis cette date,...

M. Richard Mallié. Il y a eu une crise, ce qui vous a peut-être échappé !

M. Jean-Paul Chanteguet. ...on ne compte plus les reculs, les renoncements et les échecs. De l'abandon de la taxe carbone et de toute fiscalité écologique au report des mesures concernant la RSE, en passant par l'autorisation de circulation des quarante-quatre tonnes et les échecs en matière de report modal du fret routier, de réduction des quantités de pesticides utilisés par l'agriculture, ou de développement de l'agriculture biologique, ce sont autant d'engagements qui n'auront pas été tenus et qui sont à l'image du bilan auquel le Président de la République ne saurait échapper. À aucun moment la majorité actuelle n'a considéré que la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement pourrait constituer un levier important de croissance. D'ailleurs, l'attitude hostile du Gouvernement français à la proposition de directive sur l'efficacité énergétique en est la meilleure preuve, alors que nombreux sont ceux qui reconnaissent qu'en arrêtant des mesures contraignantes, cette directive constituerait pour notre pays un formidable outil de relance économique, puisque peu de secteurs sont aussi créateurs d'emplois que la rénovation du bâtiment. François Hollande, lui, l'a bien compris (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*),...

M. Alain Gest. Il n'a rien compris du tout !

M. Jean-Paul Chanteguet. ...puisqu'il lancera un vaste plan, qui permettra à un million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité.

Pour nous, la politique de l'environnement doit devenir un atout majeur pour sortir de la crise et mieux répondre aux défis auxquels devront faire face notre jeunesse et les générations futures. C'est dès maintenant qu'il faut engager cette transition écologique, qui constitue un enjeu central en termes de développement de nouvelles activités et de nouvelles filières industrielles, de création d'emplois, le plus souvent non délocalisables, et de réduction de notre dépendance à l'égard des matières premières importées.

Au terme de cette législature,...

M. le président. Merci...

M. Jean-Paul Chanteguet. ...et après l'ultime décision de non-remplacement de Mme la ministre de l'environnement, ne pensez-vous pas que les déclarations faites ...(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*).

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur le député,

vous connaissez la politique énergétique du Gouvernement. Elle est d'abord fondée sur l'efficacité énergétique. Et contrairement à ce que vous avez suggéré, les engagements du Grenelle ont été scrupuleusement respectés. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Vous pouvez le constater dans tous les domaines : qu'il s'agisse des économies d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre ou du développement des énergies renouvelables, la ligne est très claire, nous sommes en avance, au moment du rapport d'étape, sur tous les objectifs du Grenelle de l'environnement. C'est particulièrement vrai pour la production éolienne, dont la puissance installée a été multipliée par quatre depuis 2007, et pour le photovoltaïque, où elle a été multipliée par 200.

Mais il est vrai, monsieur Chanteguet, que pour le reste, nous avons des divergences majeures. J'ai reçu, voici quelques semaines, le rapport *Énergies 2050*, qui dit que la principale dépendance dont nous devons nous abstraire, c'est la dépendance aux hydrocarbures. Il montre très clairement que la meilleure façon de réduire cette dépendance aux hydrocarbures, c'est de poursuivre l'activité de notre filière nucléaire, celle-là même qui nous permet d'avoir une électricité 40 % moins chère que la moyenne des pays européens, d'assurer des centaines de milliers d'emplois et d'offrir à nos industriels, et surtout à nos concitoyens, une électricité peu chère. Cette filière industrielle, monsieur Chanteguet, vous proposez de la battre en brèche, de la démanteler,... M. Patrick Lemasle. C'est faux !

M. Éric Besson, *ministre*. ...qu'il s'agisse du retraitement ou de votre proposition d'arrêter vingt-quatre réacteurs sur treize ans.

Voilà, monsieur Chanteguet, ce qui nous distingue en matière de politique énergétique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

**Circonscription :** Indre (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4018

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mars 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mars 2012